

Préambule

A partir de la **version 2024.52** d'Optim'BTP, dans le cadre de la gestion facture, avancement, situation, il est possible de changer en masse l'état des marchés de travaux.

Ainsi, les marchés à l'état « **Accepte** » peuvent être passés massivement à l'état « **Facture totale** » et les marchés à l'état « **Facture totale** » peuvent être changés massivement à l'état « **Solde** »

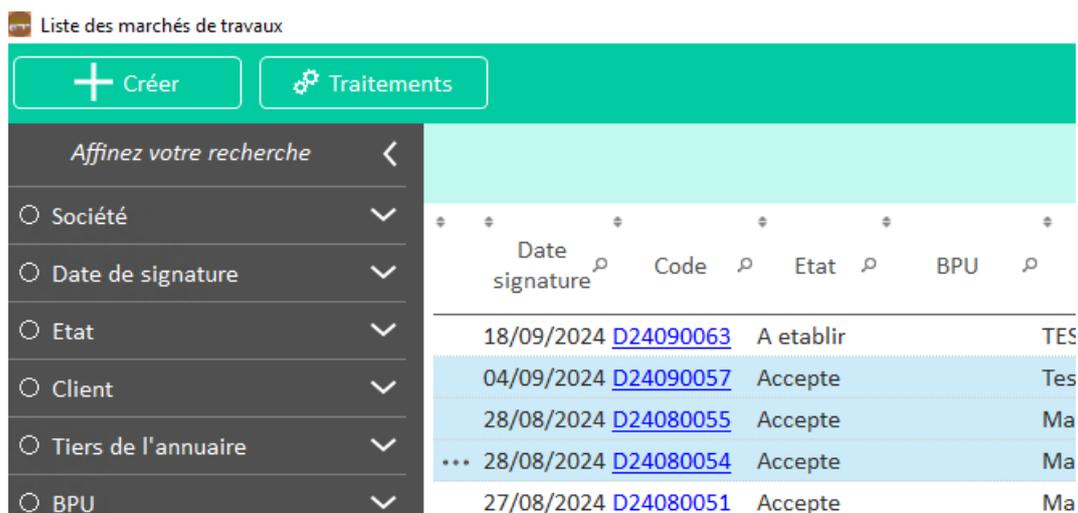
Cela peut être intéressant dans le cas où la facturation ou les règlements ne sont pas gérés dans Optim'BTP.

Changer en masse l'état des marchés

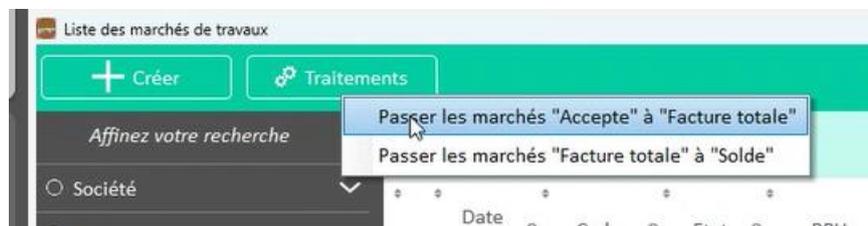
Pour pouvoir changer en masse les marchés de travaux, il faut avoir **un profil de superviseur des factures**.

Passer de l'état « Accepte » à l'état « Facture Totale »

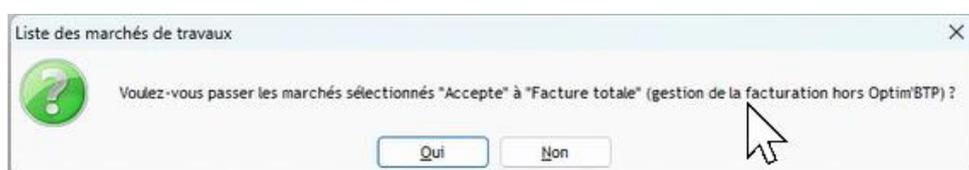
Aller sur la liste des marchés de travaux, et sélectionner les marchés à l'état « **Accepte** » concernés



Puis cliquer sur **Traitements** et sur **Passer les marchés « Accepte » à « Facture totale »**



Une fenêtre s'ouvre pour demander la confirmation de la manipulation, cliquer sur **Oui**



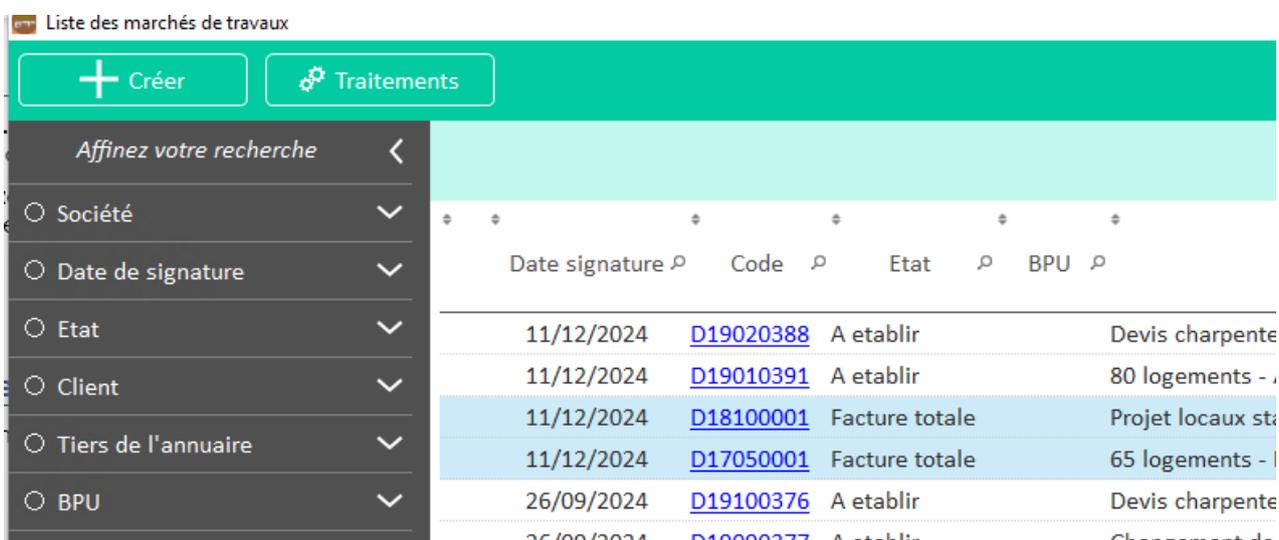
Après validation, une fenêtre de rapport apparaît pour indiquer le nombre de marchés traités, qui doit correspondre au nombre de marchés sélectionnés. Cliquer sur **OK**



Passer de l'état « Facture totale » à l'état « Solde »

Seuls les marchés à l'état « Facture totale » peuvent être passés en « Solde » donc pour passer des marchés à l'état « Accepte » à l'état « Solde », il faudra procéder en 2 étapes et d'abord les mettre à l'état « Facture totale ».

A partir de la liste des marchés de travaux, sélectionner les marchés à l'état « **Facture totale** »



Cliquer sur **Traitements** et sur **Passer les marchés « Facture totale » à « Solde »**, cliquer sur **Oui** sur la fenêtre de confirmation puis **OK** sur celle de rapport.

